

Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Campagne départementale - 1^{er} degré

46

2024 - 2025

Du 20 juin au 27 septembre

Éditorial

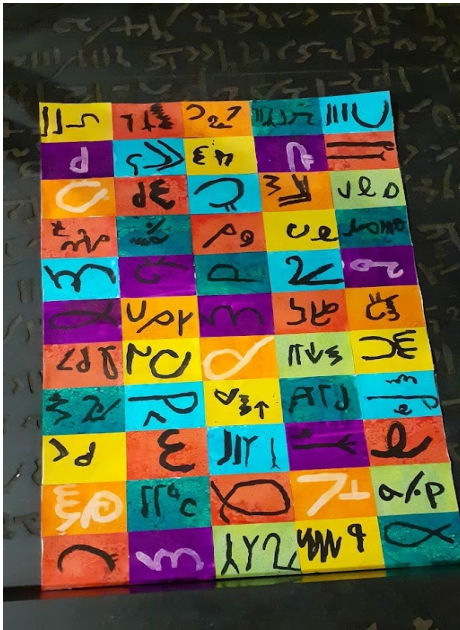
L'éducation artistique et culturelle est une priorité dans l'action éducative des territoires ruraux contribuant à une égalité des chances pour tous.

Vous trouverez dans le livret départemental ADAGE du Lot des propositions de projets en éducation artistique et culturelle développés en lien avec des partenaires locaux. Les élèves pourront ainsi vivre de riches parcours dans une éducation part l'art et à l'art. Les rencontres avec des artistes, des œuvres et des lieux de culture permettront aux élèves de développer leur propre créativité et d'acquérir des connaissances.

Je vous remercie pour votre engagement qui permet de faire vivre l'éducation artistique et culturelle dans nos écoles du Lot.

Xavier Papillon,
Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services départementaux
de l'Éducation Nationale du Lot

Sommaire



03 ÉDITO

04 SOMMAIRE

05 ADAGE-Modalités candidatures

07 OFFRE DISPOSITIFS

08 Univers du livre, de la lecture et des écritures

10 Cinéma, audiovisuel

11 Arts visuels, arts plastiques

12 Musique

19 Culture Scientifique, Technique et Industrielle

20 Patrimoine

Modalités candidatures

1

ACCÉDER À ADAGE

Se connecter au portail [ARENA](#)

Sélectionner l'onglet « **scolarité du 1er degré** »

Sélectionner « **application dédiée aux parcours éducatifs** »

Vérifier que votre profil est « **rédacteur de projet** » (si profil « **lecteur** », faire la demande par « **mon compte** »)

**2**

ACCÉDER À UNE CAMPAGNE

Accéder à la **page d'accueil ADAGE**

Sélectionner la campagne souhaitée

Cliquer sur le bouton vert « **ouvert** »

Il est impératif de prendre connaissance des spécificités et conditions d'éligibilité de chaque campagne et de chaque dispositif en consultant les documents d'accompagnement directement dans ADAGE ou sur le site de la [DAAC](#).

3

RENSEIGNER UN FORMULAIRE

Après avoir cliqué sur le bouton « ouvert », le formulaire de candidature s'ouvre

Le champ « **Déclinaison** » correspond au dispositif pour lequel vous proposez votre candidature

Dans le champ « **titre** » vous pouvez personnaliser votre titre ou saisir le même titre que dans le champ « **déclinaison** »

**4**

ENREGISTRER SA CANDIDATURE

Les candidatures et/ou projets peuvent être modifiés jusqu'à la date de clôture de la période de saisie. Pensez à enregistrer chacune de vos modifications.

Aucun mail n'est envoyé pour confirmer le dépôt

Pour compléter ou modifier votre candidature : votre demande est enregistrée dans le volet culturel de l'établissement dans le volet bleu « Projets liés à des dispositifs ». Pour le modifier, cliquer sur le nom du projet puis sur l'icône .

**5**

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Lancement de la campagne : **20 juin (8h)**

Saisie des candidatures : **du 20 juin au 27 septembre**

Évaluation des candidatures : **dans la semaine du 23 septembre**

Notification aux écoles via ADAGE : **à partir du 30 septembre**

Offre dispositifs

LES MOTS À FLEUR DE PEAU - OCCE

Domaines artistiques et culturels

Univers du livre, de la lecture et des écritures
Théâtre, musique, danse

Partenaires, intervenants

Office Central de Coopération à l'École du Lot
Bibliothèque départementale du Lot
DSDEN 46
DAAC - académie de Toulouse

Contacts

Sylvie Le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Aurélia Lemoine
Animatrice pédagogique OCCE
ad46@occe.coop

Public cible

Cycle 1
Public

Dispositif proposé à **5 classes**

Période

Octobre 2024 à juin 2025

Pour en savoir plus...

<http://www.occe.coop/ad46>

● LE PROJET

À partir d'un album de jeunesse et de la rencontre avec des artistes spécialisés petite enfance, les élèves de cycle 1 mobilisent différents langages : oral, écrit et sensoriel. Le dispositif « Les mots à fleur de peau » propose de croiser le matériau texte avec une approche sensible en l'explorant par le corps, les arts plastiques, le toucher, le jeu, l'imaginaire et localisation. Cinq classes se mobilisent, sur un territoire proche, pour favoriser la rencontre.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Octobre** : formation des enseignants : 3 heures au PDF en présence des artistes et du partenaire. Partage des ressources, explication du déroulé du projet, choix des thèmes, des albums, mise en réseau des participants, choix de la pratique artistique, planification des co-interventions ;
- ⇒ **Janvier à mai** : 3 x 1 heure de co-interventions. Les classes en 1/2 groupes. Entre les interventions, l'enseignant poursuit l'exploration avec les pistes proposées par l'artiste ;
- ⇒ **Mai/juin** : rencontre des classes lors d'une journée de « déambulation littéraire ». Chaque classe traverse 4 ateliers avec différentes pratiques autour d'un album de jeunesse. Bilan, retours réflexifs ;
- ⇒ Rencontre bilan-évaluation projet-retours réflexifs.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre un artiste. Il découvre des albums. L'élève cultive sa sensibilité, développe la confiance en soi dans le respect des autres.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève lit, échange autour d'albums jeunesse. Il fait vivre les mots avec son corps accompagné par des artistes professionnels. L'élève s'intègre dans un processus collectif.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève utilise un vocabulaire spécifique. Il exprime une émotion et un jugement critique. L'élève cultive sa sensibilité, développe la confiance en soi dans le respect des autres.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Un vernissage, une exposition, une kermesse poétique, une lecture.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Déplacement des élèves pour la journée de « Déambulation littéraire ».

Une subvention de 1260€ est versée directement par la DAAC à l'OCCE pour la mise en œuvre du projet auprès des classes retenues.

HABITER L'ÉCOLE EN POÉSIE - OCCE

Domaines artistiques et culturels

Univers du livre, de la lecture et des écritures

Partenaires, intervenants

Office Central de Coopération à l'École du Lot
Pierre Soletti, poète
DSDEN 46
DAAC - académie de Toulouse

Contacts

Sylvie Le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Aurélia Lemoine
Animatrice pédagogique OCCE
ad46@occe.coop

Public cible

Cycles 2 et 3
Public

Dispositif proposé à **2 classes**

Période

Octobre 2024 à juin 2025

Pour en savoir plus...

<https://www.pierresoletti.fr/bio>
<https://ad46.occe.coop/action-pedagogique/art-et-culture/habiter-lecole-en-poesie-habiter-lecole-en-poesie>

● LE PROJET

Le dispositif vise à apprendre aux élèves à comprendre différents écrits de la culture littéraire, de travailler sur la compréhension implicite et explicite de ces textes pour que vive la poésie dans le quotidien et l'extraordinaire de la classe. « Habiter en poésie » propose une approche de la langue diversifiée visant à la réussite de l'élève. Il met en œuvre les fondamentaux d'une pratique coopérative et conçoit un parcours culturel autour des arts vivants.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Octobre** : formation des enseignants : 3 heures au PDF « De la lecture du poème à la création artistique » ;
- ⇒ Construction du projet avec l'auteur. Découverte de la poésie par le corps ;
- ⇒ Faire découvrir aux élèves l'auteur Pierre Soletti : ses textes, son univers ;
- ⇒ Rencontre de l'artiste dans la classe sur 1/2 journée ;
- ⇒ Rencontre bilan-retours réflexifs.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre un artiste poète : Pierre Soletti. Il cultive sa sensibilité, développe la confiance en soi dans le respect des autres.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève échange, écrit des poèmes. Il s'intègre dans un processus collectif. L'élève utilise des techniques d'expressions liées à la poésie.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève utilise un vocabulaire spécifique en lien avec le domaine de la poésie. Il exprime une émotion et un jugement critique.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Un vernissage, une exposition, une kermesse poétique.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

Une subvention de 560€ est versée directement par la DAAC à l'OCCE pour la mise en œuvre du projet auprès des classes retenues.

ÉCOLE ET CINÉMA 46

Domaines artistiques et culturels

Cinéma, audiovisuel

Partenaires, intervenants

Gindou cinéma

CNC

DRAC

DSDEN 46

Contacts

Sylvie Le Guern

Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Marie Virgo

Coordinatrice école et cinéma - Gindou cinéma
m.virgo@gindoucinema.org

Public cible

Cycles 2 et 3

Public

Dispositif **sans limite de jauge**

Période

Année scolaire (1 film par trimestre)

Pour en savoir plus...

! Ce dispositif nécessite une double inscription en utilisant le lien ci-dessous !

<https://framaforms.org/formulaire-technique-pour-le-dispositif-ecole-et-cinema-202425-dans-le-lot-1713516587>

● LE PROJET

« École et cinéma » est un dispositif national mis en œuvre au niveau départemental avec l'association Gindou cinéma. Ce dispositif a pour objectif de faire découvrir aux élèves d'école élémentaire le cinéma en tant qu'art.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Inscriptions sur **ADAGE** et sur **framaform** ;
- ⇒ 3 heures de formation en distanciel inscrite au PDF pour les enseignants qui découvrent le dispositif ;
- ⇒ Diffusion des 3 films, un par trimestre. Pour chaque film, un prévisionnement est prévu et un dossier pédagogique, pour préparer les élèves à voir et mener un travail pédagogique autour des films, est envoyé aux enseignants.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre un lieu de culture : la salle de cinéma et des œuvres cinématographiques. Il peut échanger avec un artiste des métiers du cinéma (à confirmer).

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus collectif. Il utilise des techniques d'expression artistique adaptées à un production. L'élève conçoit et réalise la présentation d'une production.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève exprime une émotion esthétique et un jugement critique. Il utilise un vocabulaire spécifique approprié au cinéma. L'élève met en relation différents champs de compétences.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

À l'initiative de chaque école.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Transport éventuel des élèves vers le lieu de projection ;
- ⇒ Billetterie : 3€ par élève

FRAGMENTS/UNE PLONGÉE PHOTOGRAPHIQUE

Domaines artistiques et culturels

Arts visuels, arts plastiques

Partenaires, intervenants

Maison des arts Georges et Claude Pompidou
Arthtèque du Lot
Safouane Ben Slama, artiste
DSDEN 09
DAAC - Académie de Toulouse

Contacts

Sylvie Le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Maison des arts Georges et Claude Pompidou
05 65 40 78 19
m.deborne@magcp.fr

Public cible

CE2/CM
Public

Dispositif proposé à **4 classes**

Période

Entre novembre 2024 et mars 2025: étapes 1, 2
Entre mars et mai 2025 : étapes 3,4

Pour en savoir plus...

<https://www.magcp.fr/project/fragments-safouane-ben-slama/>
<https://www.instagram.com/safouanebenslama/?hl=fr>

● LE PROJET

En lien avec la résidence de territoire du photographe Safouane Ben Slama, la Maison des arts propose un projet artistique en quatre temps autour de la photographie. Les élèves s'initient à l'art photographique par la rencontre avec les œuvres et la rencontre avec un artiste photographe. Les élèves s'approprient la démarche par un travail d'atelier.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Rencontre avec des œuvres de l'artothèque du Lot, en classe ;
- ⇒ 2 ateliers de pratique autour de la photo, en classe ;
- ⇒ Visite de l'exposition à la Maison des arts et rencontre avec l'artiste ;
- ⇒ Exposition des travaux d'élèves à la Maison des arts.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre un lieu culturel (la Maison des arts), un artiste photographe et des œuvres plastiques.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève réfléchit sur le cadrage de la lumière, des contrastes par un travail de prise de vue et une expérimentation de la matière photographique par la photogramme, sténopés ou cyanotype.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève met en relation différents champs de connaissances. Il maîtrise un vocabulaire spécifique et connaît différents domaines en arts plastiques.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Exposition des élèves dans l'atelier de médiation à la Maison des arts.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Transports des élèves (Maison des arts, Cajarc).

Une subvention de 2100€ est versée directement par la DAAC à la Maison des arts pour le financement des interventions de l'artiste dans les classes et le matériel.

ÉCOLES QUI CHANTENT

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires, intervenants

DDEN du Lot

DSDEN 46

DAAC - académie de Toulouse

Contacts

Sylvie Le Guern

Conseillère pédagogique départementale EAC

cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Public cible

Cycles 2 et 3

Public

Un concert par circonscription avec **5 à 6 classes** d'écoles différentes

Période

Octobre 2024 à juin 2025

Pour en savoir plus...

Le choix du répertoire est diffusé, dans les écoles, à la rentrée de septembre.

● LE PROJET

Le dispositif « Écoles qui chantent » suscite l'envie de chanter des élèves et leur intérêt pour un projet artistique et culturel de qualité au sein de la chorale. Il vise à développer l'engagement des élèves dans une pratique vocale collective et à favoriser l'appropriation d'une culture musicale par l'apprentissage d'un répertoire. Les différentes classes se rencontrent pour chanter ensemble un répertoire commun.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Appropriation du répertoire commun. Choix des chants dans le répertoire ;
- ⇒ Apprentissage des chants en classe et accompagnement d'un intervenant d'une école de musique (3 heures) ;
- ⇒ Rencontre des classes d'un même secteur dans un lieu de restitution.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres. Il rencontre un musicien professionnel.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus collectif. Il développe une pratique vocale et chorale.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève met en relation différents champs de compétences. Il maîtrise un vocabulaire spécifique. L'élève connaît des genres, des œuvres musicales.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Les classes d'un même secteur se retrouvent lors d'une soirée dans un même lieu de restitution.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Achat du répertoire ;
- ⇒ Déplacement des élèves (lieu de restitution).

Une subvention de 1500€ est versée directement par la DAAC aux DDEN du Lot pour le financement des intervenants qui accompagneront les classes.

CHANTS ET PERCUSSIONS CORPORELLES - ARTS & SCÈNE CAJARC

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires, intervenants

Arts & Scène, Cajarc
Virginie Jacques-Jean, enseignante de l'école de musique Arts & Scène
DSDEN 46
DAAC - académie de Toulouse

Contacts

Sylvie Le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Arts & Scène
05 65 11 05 24
administration@arts-et-scene.fr

Public cible

Cycles 2 et 3
Public

3 classes du secteur de l'école de musique de Cajarc

Période

Entre les périodes 2 et 4

Pour en savoir plus...

● LE PROJET

Le dispositif « Chants et percussions corporelles » propose aux élèves de découvrir et de s'approprier des œuvres vocales dans un projet collectif. Une intervenante de l'école de musique Arts & Scène intervient dix heures en classe dans la maîtrise vocale, la pratique de percussions corporelles et la création de textes. Elle accompagne des chants au violoncelle.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Préparation du projet en amont avec les enseignants engagés ;
- ⇒ Interpréter les chants et mettre en œuvre un processus de création à travers l'accompagnement de percussions corporelles avec l'intervenante ;
- ⇒ Restitution des apprentissages en regroupant, éventuellement, les 3 classes dans un même lieu.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres. Il rencontre une artiste musicienne.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève interprète les chants et met en œuvre un processus de création à travers des percussions corporelles.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève met en relation différents champs de compétences. Il maîtrise un vocabulaire spécifique. L'élève connaît des genres, des œuvres musicales.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Restitution possible avec les 3 classes investies dans le projet. À définir lors de la préparation.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Défraiement de l'intervenante ;
- ⇒ Déplacement éventuel des élèves (lieu de restitution).

Une subvention de 1280€ est versée directement par la DAAC à Arts & Scène pour le financement de l'intervenante qui accompagnera les classes.

CHANT CHORAL, SECTEUR ÉCOLE DE MUSIQUE DU GRAND FIGEAC

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires, intervenants

Professeur de l'École Intercommunale Musique et Théâtre de Figeac
DSDEN 46
DAAC - académie de Toulouse

Contacts

Sylvie Le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

École Intercommunale Musique et Théâtre de Figeac
05 65 34 78 87 / 06 70 22 99 31
administration@arts-et-scene.fr

Public cible

Cycles 2 et 3
Public

3 classes du secteur de l'école de musique de Figeac

Période

Période 1 : préparation du projet
Interventions en P2 et P3 le vendredi matin

Pour en savoir plus...

● LE PROJET

Ce dispositif vise à développer chez les élèves l'envie de chanter et de s'engager dans un projet collectif commun à travers une chorale. Les élèves s'approprient un répertoire commun et/ou montent un conte musical.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Préparation du projet en amont avec les enseignants retenus ;
- ⇒ Pratique du chant avec les élèves et les enseignants. L'intervenante intervient 10 heures dans chaque classe ;
- ⇒ Répétition/restitution commune aux classes inscrites dans le projet. À définir lors de la préparation.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève rencontre une artiste musicienne et échange avec des musiciens de l'école de musique. Il participe, éventuellement, à un concert en lien avec la saison culturelle du territoire. L'élève visite l'école de musique.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus de création autour du chant choral. Il a une pratique vocale accompagnée par une intervenante.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève utilise un vocabulaire spécifique. Il exprime une émotion esthétique et met en relation quelques éléments constitutifs d'une œuvre avec les effets produits.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Restitution au sein de l'école et/ou prestation commune avec la chorale de l'école de musique.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Défraiement de l'intervenante ;
- ⇒ Déplacement éventuel des élèves (lieu de restitution).

Une subvention de 1280€ est versée directement par la DAAC à l'école de musique de Figeac pour le financement de l'intervenante qui accompagnera les classes.

CHANTS ET ACCOMPAGNEMENT INSTRUMENTAL, SECTEUR DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU CAUSSE

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires, intervenants

Dumiste de l'école de musique du Causse
DSDEN 46
DAAC - académie de Toulouse

Contacts

Sylvie Le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Olga Krana
École de musique du Causse
ecolemusiquedusausse@gmail.com

Public cible

Cycles 2 et 3
Public

3 classes du secteur de l'école de musique du Causse

Période

Période 1 : préparation du projet
Interventions en P2 et P3

Pour en savoir plus...

● LE PROJET

Ce dispositif favorise l'expression artistique et le développement collectif des élèves à travers l'accompagnement instrumental des chansons. Il encourage la créativité et l'engagement dans un projet musical collaboratif.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Préparation du projet en amont avec les équipes pédagogiques ;
- ⇒ Intervention d'une musicienne intervenante sur une durée totale de 10 heures par classe : apprentissage des techniques d'accompagnement instrumental en lien avec le répertoire sélectionné ;
- ⇒ Mise en commun des apprentissages et préparation d'une restitution collective impliquant les classes participantes.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève échange avec des musiciens, découvre des œuvres.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève interprète des chants, met en œuvre un processus de création en explorant les paramètres du son à travers l'accompagnement instrumental des chansons sélectionnées.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève utilise un vocabulaire spécifique propre au domaine de la musique. Il exprime une émotion esthétique et un jugement critique.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Présentation des réalisations au sein de l'école et/ou participation à des événements musicaux locaux en collaboration avec d'autres structures culturelles.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Défraiement de l'intervenante ;
- ⇒ Déplacement éventuel des élèves (lieu de restitution).

Une subvention de 1280€ est versée directement par la DAAC à l'école de musique du Causse pour le financement des interventions de la Dumiste qui accompagnera les classes.

MISE EN VOIX ET MISE EN RYTHMES, ÉCOLE DE MUSIQUE DE SOUILLAC

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires, intervenants

École de musique de Souillac
DSDEN 46
DAAC - académie de Toulouse

Contacts

Sylvie Le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

École de musique de Souillac
Professeurs intervenants
ecolesmusiquenordlot@gmail.com

Public cible

CE2 au CM2
Public

4 classes du secteur de l'école de musique de Souillac

Période

Entre les périodes 2 et 4

Pour en savoir plus...

● LE PROJET

Ce dispositif propose aux élèves de découvrir et de s'approprier des œuvres vocales dans un projet collectif. Des professionnels de l'école de musique de Souillac interviennent dix heures par classe : pratique du chant choral, polyphonie et pratique de percussions corporelles et instrumentales.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Préparation du projet en amont avec les enseignants engagés ;
- ⇒ Interpréter les chants et mettre en œuvre un processus de création à travers l'accompagnement de percussions corporelles et instrumentales avec les intervenants (10 heures d'intervention) ;
- ⇒ Restitution avec les 4 classes engagées dans le projet et visite découverte de l'école de musique de Souillac.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres et des artistes musiciens.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève interprète des chants, met en œuvre un processus de création à travers des percussions instrumentales ou corporelles.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève met en relation différents champs de compétences. Il maîtrise un vocabulaire spécifique. L'élève connaît des genres et des œuvres musicales.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Restitution à Souillac avec les 4 classes engagées dans le projet et visite découverte de l'école de musique de Souillac.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Défraiement des intervenantes ;
- ⇒ Déplacement des élèves (lieu de restitution, Souillac).

Une subvention de 1500€ est versée directement par la DAAC à l'école de musique de Souillac pour le financement des intervenants qui accompagneront les classes.

CHANTS ET PERCUSSIONS, ÉCOLE DE MUSIQUE DE GRAMAT

Domaines artistiques et culturels

Musique

Partenaires, intervenants

École de musique de Gramat
DSDEN 46
DAAC - académie de Toulouse

Contacts

Sylvie Le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Emmanuel Souilhé
Enseignant à l'école de musique de Gramat
emmanuel.souilhe@gmail.com

Public cible

CE2 au CM
Public

3 classes du secteur de l'école de musique de Gramat

Période

Entre les périodes 2 et 4

Pour en savoir plus...

● LE PROJET

Ce dispositif propose aux élèves de découvrir et de s'approprier des œuvres vocales dans un projet collectif autour d'un répertoire adapté. Un intervenant de l'école de musique de Gramat accompagne les classes, neuf heures par classe, dans la maîtrise vocale et la pratique de percussions.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ Préparation du projet en amont avec les enseignants engagés ;
- ⇒ Interpréter les chants et mettre en œuvre un processus de création à travers l'accompagnement de percussions corporelles et instrumentales avec les intervenants (9 heures d'intervention) ;
- ⇒ Restitution des apprentissages en regroupement, éventuellement, les 3 classes dans un même lieu.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres et un artiste musicien.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève interprète des chants, met en œuvre un processus de création à travers des percussions.

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève met en relation différents champs de compétences. Il maîtrise un vocabulaire spécifique. L'élève connaît des genres et des œuvres musicales.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Restitution possible avec les trois classes investies dans le projet. À définir lors de la préparation.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Défraiement de l'intervenante ;
- ⇒ Déplacement éventuel des élèves (lieu de restitution).

Une subvention de 1080€ est versée directement par la DAAC à l'école de musique de Gramat pour le financement de l'intervenant qui accompagnera les classes.

PROJET MUSIQUE & DANSE TRADITIONNELLES

Domaines artistiques et culturels

Musique
Danse

Partenaires, intervenants

Gilles Rougeyrolles, association Frand'Olt
DSDEN 46
DAAC - académie de Toulouse

Contacts

Sylvie Le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Cindy Manso
Conseillère pédagogique départementale LCR
cpdocc46@ac-toulouse.fr

Public cible

Maternelle, élémentaire
Public

Dispositif proposé pour **1 zone géographique** soumise à sélection (RPI ou école maternelle + élémentaire)
Jusqu'à **5 classes** dans une même zone géographique

Période

Janvier à mars 2025 (carnaval)
ou
Avril à juin 2025

Pour en savoir plus...

● LE PROJET

Ce projet pluridisciplinaire (musique, danse, LVR) axé autour du chant, de la danse et de la musique traditionnelles contribue à la mise en place d'une sensibilisation à la langue et à la culture régionales. La découverte d'instruments traditionnels et la pratique artistique de la danse sont au cœur de ce programme pédagogique dont la finalité prendra la forme d'un bal.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Phase de co-construction** : entre le prestataire et les enseignants afin de définir ensemble les détails du projet, sa temporalité et sa thématique (ex : carnaval ou propositions variées) ;
- ⇒ **Séances 1 à 4, interventions en classe** : apprentissage pour les élèves et les enseignants de rondes et de danses adaptées à chaque niveau de classe. Présentation d'instruments traditionnels et préparation au temps de restitution ;
- ⇒ **Séance 5** : restitution sous forme de bal traditionnel regroupant les élèves du RPI ou de l'école.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève cultive sa sensibilité, sa curiosité et son plaisir à rencontrer des œuvres. Il échange avec un professionnel de la musique traditionnelle.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus collectif. Il apprend à travailler en groupe dans une démarche de projet. L'élève conçoit et réalise la présentation d'une production. Il pratique la danse et l'expression orale via la LVR.

S'APPROPRIER (les connaissances) : le dispositif favorise l'ouverture culturelle des élèves à une langue, une culture et une pratique artistique et sportive. L'élève se constitue un répertoire de chants et de danses traditionnelles.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

La restitution prend la forme d'un bal traditionnel. Lieu à définir avec les enseignants participant au projet et pour chaque zone géographique. Éclairage et sonorisation fournis par le prestataire.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Repas (si nécessaire) et frais de déplacement de l'intervenant ;
- ⇒ Déplacement éventuel des élèves (lieu de restitution).

Une subvention de 1300€ est versée directement par la DAAC à l'association Farand'Olt pour la mise en œuvre du projet auprès des classes retenues.

SCIENCES

Domaines artistiques et culturels

Culture Scientifique, technique et industrielle
Développement Durable

Partenaires, intervenants

Carrefour des Sciences et des arts
DSDEN 46
DAAC - Académie de Toulouse

Contacts

Aurore Bonnet
Conseillère pédagogique départementale Math
Sciences & EDD
aurore.bonnet@ac-toulouse.fr

Public cible

Cycles 2 et 3
Public

Période

Novembre 2024 à juin 2025

Pour en savoir plus...

● LE PROJET

Votre école (ou les enseignants de cycles 2 et 3 de votre bassin) souhaite(nt) mettre en œuvre un projet interdisciplinaire (robotique éducative, créer un véhicule électrique ou solaire, réaliser un objet technique...). Il vise à susciter la curiosité des élèves et leur goût de la découverte.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **De juin à fin septembre 2024** : pré-inscriptions au dispositif via un questionnaire <https://forms.gle/wUogqCMBevxU66or5> ;
- ⇒ Formation des enseignants (6 heures) dans le PNF du département organisée suivant vos attentes et choix ;
- ⇒ Mise en œuvre en classe et partage des productions.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève échange avec un professionnel de la culture scientifique : médiateur scientifique, acteur de la préservation de la biodiversité (structure référente accompagnatrice).

PRATIQUER (les pratiques) : les élèves sont engagés dans une démarche d'investigation et de technologie. Ils développent et exercent leur esprit critique

S'APPROPRIER (les connaissances) : l'élève acquiert des connaissances et un vocabulaire spécifique dans de nombreux domaines, en fonction des disciplines engagées dans le projet. Il met en relation les différents champs de connaissances au service du projet.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Rencontre finale ou création de vidéo.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Déplacement des élèves vers un lieu de visite ou de rencontre.

Une subvention de 1400€ est versée directement par la DAAC à l'association Carrefour des Sciences pour la mise en œuvre du projet auprès des classes retenues.

NOTRE VILLAGE, UN TRES'OC À DÉCOUVRIR

Domaines artistiques et culturels

Patrimoine (immatériel et bâti)
Développement Durable

Partenaires, intervenants

Yves Segond, association Célé Mômes
DSDEN 65
DAAC - Académie de Toulouse

Contacts

Sylvie Le Guern
Conseillère pédagogique départementale EAC
cpeac.figeac@ac-toulouse.fr

Public cible

Cycle 3
Public

Dispositif de 3 heures proposé à **2 classes**

Période

À définir avec l'intervenant

Pour en savoir plus...

● LE PROJET

Ce dispositif vise à sensibiliser les élèves à leur environnement proche par des approches variées et en contexte : particularités architecturales du village de l'école, nom de lieux, de famille, traces de modes de vie et de métiers anciens.

Les activités proposées se rapprochent au mieux de niveau des élèves et permettent d'éveiller leur curiosité pour leur environnement géographique et culturel proche.

Préparation du projet en amont avec les enseignants.

● LA DÉMARCHE

- ⇒ **Phase de découverte** : entrée dans l'activité par les mots du voisinage, environnement proche de l'école et noms des élèves (toponymie/patronymie) teintés d'occitan/lecture et repérage sur carte sous forme d'ateliers ;
- ⇒ **Phase d'investigation et de comparaison** : particularités du village, patrimoine bâti proche à rechercher en commun (élément d'architecture, dolmen, points d'eau, moulins, ateliers, fermes et cultures...)/comparaison du passé, présent local à partir d'archives ;
- ⇒ **Phase ludique d'appropriation** : à partir de maquettes, découverte de la vie du village d'autrefois, du bâti et métiers associés (artisans, paysans...) plus de 50 métiers à découvrir/découverte de l'évolution des modes de vie à travers le temps, de la chronologie technique et domestique/jeux autour de la langue occitane : les noms des métiers.

● LE CONTENU DU PROJET

FRÉQUENTER (les rencontres) : l'élève échange avec un artiste, un créateur ou un professionnel de l'art et de la culture. Il identifie la diversité des lieux et des acteurs culturels de son territoire.

PRATIQUER (les pratiques) : l'élève s'intègre dans un processus collectif. Il apprend à travailler en groupe dans une démarche de projet et de découverte. L'élève pratique l'expression orale via la LVR.

S'APPROPRIER (les connaissances) : le dispositif favorise l'ouverture culturelle des élèves à une langue, une culture et à l'environnement. L'élève utilise un vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ou culturel. Il met en relation différents champs de connaissances.

● RESTITUTIONS ENVISAGÉES/POSSIBLES

Prolongements possibles pour l'enseignant : balade toponymique ou contée dans le village.

● COÛTS A ENVISAGER POUR L'ÉTABLISSEMENT

- ⇒ Défraiement de l'intervenant.

Une subvention de 460€ est versée directement par la DAAC à l'association Célé Mômes pour la mise en œuvre du projet auprès des classes retenues.

Document réalisé par la Délégation Académique à l'éducation Artistique et Culturelle
académie de Toulouse en lien avec l'équipe EAC 1er degré de la DSDEN 46